

A LA SOCIÉTÉ DE S.^t VINCENT DE PAUL, N°6

Nérac, 2 Janvier 1857

Monsieur et bien cher Confrère,

Nous vous prions d'adresser désormais 3 abonnements au Bulletin aux adresses suivantes :

MM. Charles du Bernet, propriétaire.

Charles Limon de Vacquier, propriétaire.

Dupin, carrier. Tous trois résidant à Nérac.

Nous vous prions en outre de faire remettre chez MM. Périnet et Duclos, rue St Denis 266 à l'adresse de MM.

Gautier et Péré à Nérac les livraisons parues de 50 abonnements aux petites lectures de 1857

10 Fr

deux guides pratiques

0,30

Prix des 3 abonnements au bulletin

9.

Ci inclus un mandat de

19,50

que nous vous adressons.

Si, comme il est probable, les Petites Lectures paraissent à l'avance, nous vous serions reconnaissants de les déposer immédiatement à l'adresse ci-dessus. Nous espérons en rendre la propagation populaire et d'habitude, même chez les personnes étrangères à la société. S'il en restait au Conseil Général de vieilles livraisons, de pareilles même et dont on n'aurait pas l'emploi, nous serions heureux que vous voulussiez bien en faire don à notre conférence. Les protestants répandent tant de livres gratuits que nous aimerions leur faire concurrence en les imitant.

La lettre trop bienveillante que vous nous avez



adressée va, nous n'en doutons pas, exciter de plus en plus le zèle de la conférence et contribuer à la propagation plus active des bonnes lectures. Déjà nous sommes en rapport avec quelques curés voisins qui nous aident et nous prennent des almanachs ou d'autres brochures pour leurs paroisses. Nous allons nous efforcer d'entretenir de semblables relations avec tous les autres, ainsi qu'avec les instituteurs. Nous essaierons d'avoir chez chacun d'eux un dépôt de quelques livres que nous renouvelerons tous les ans et dont la somme sera de si peu de valeur pour chacun qu'ils ne nous refuseront pas, nous l'espérons.

C'est toujours aux bonnes inspirations du Bulletin que nous devons ces heureuses pensées.

Nous dirons quelques mots encore de notre fourneau, car c'est un point essentiel pour son succès et que nous avons oublié de vous entretenir. Les personnes charitables qui ont l'usage d'apporter quelques secours dans les familles pauvres, qui donnent sur leur porte, dans la rue ou à l'entrée de l'Eglise, d'après la recommandation de M. le Curé le jour où il annonça l'ouverture du fourneau, ont pris l'habitude de ne plus donner que des jetons, ainsi l'aumône est mieux faite, le secours donné ne peut être mal utilisé, et tout en venant en aide aux pauvres on soutient notre oeuvre. Nous avons des jetons de 0,05 ; 10; 15, 20 et 30 centimes. Dans les premiers jours c'était peu commode, il fallait de longues explications au pauvre, et quelquefois il dédaignait ce morceau de carton; aujourd'hui c'est devenu la monnaie courante et l'on ne trouverait pas un pauvre qui ne sut s'en servir et qui ne les acceptât avec joie. Aujourd'hui, 2 Janvier, nous avons pu nous convaincre de la popularité de nos jetons comme aumône. Nous avons vendu dans la distribution de ce matin autant de portions que dans les deux distributions des jours précédents. C'est le résultat des étrennes recueillies par les pauvres.

Nous vous avons annoncé notre première assemblée générale en vous demandant de prier pour nous; Dieu aura béni nos prières, nous l'espérons, et déjà nous voyons s'agiter dans la foule des indifférents des hommes qui nous aiment et nous aiment et qui vont venir à nous. A cette assemblée nous avions invité les autorités et une trentaine de personnes de la ville, connues pour avoir des principes religieux; mais non la pratique encore. Nous leur avons répondu franchement



le but de cette réunion; leur faire connaître notre société et les amener à nous. Nous n'avons point caché que nous étions société religieuse avant même d'être société charitable; nous avons essayé d'attaquer de front le respect humain, en prenant pour notre devise celle de St. François de Sales : bien faire et laisser dire! Monseigneur, a daigné, dans une causerie tout à fait intime nous parlant comme un père à ses enfants, faire ressortir les avantages de nos conférences pour le bien des pauvres, pour celui des membres, pour celui de la société tout entière. L'émotion sur bien des visages était visible; notre appel, nous n'en doutons pas, sera bientôt entendu.

Nous n'osons vous demander encore de prier pour nous, car que sommes-nous au milieu de cette immense famille qui se presse autour de vous et dont tous ont plus de droits à votre affection et à vos prières. Du moins nous savons que nous sommes nous aussi de ceux pour lesquels vous récitez sans doute chaque semaine cette admirable prière de M. Gossin que nous avons garde d'oublier dans chacune de nos réunions.

Nous vous demandons pardon d'aussi longs détails, mais voici le plus important sujet de cette lettre, et nous vous prions instamment de vouloir bien y répondre.

Une partie très populeuse de la ville, le Petit-Nérac, est habitée par les Espagnols que la misère a chassés de chez eux et qu'on laisse volontiers s'établir ici parce qu'on a souvent besoin de bras; mais l'administration ne veut rien faire pour eux pour ne pas les encourager à venir en plus grand nombre. On ne les admet ni à la salle d'asile, ni à l'école des frères; les enfants vagabondent toujours ou mendient; c'est une pépinière de gens de bagne, ils grandissent donc sans instruction aucune, au milieu de la rue. Le bureau de bienfaisance ne leur donne aucun secours. Nous avons adopté quelques familles; ce sont des misères à faire frémir et nous pourrions les adopter toutes ou à peu près. Cependant nous reculons devant le nombre, et puis toutes nos faibles ressources y passeraient, et l'on crie disant que nous devons secourir les Français de préférence. Enfin le bien moral que nous pourrions y faire est à peu près nul. Le plus souvent il est difficile de se faire bien comprendre. Les enfants couchent pâle mêle, avec leurs parents très souvent. Nous n'avons pas de lits à leur donner et souvent la chambre ne serait pas assez grande pour en mettre d'autres; les enfants



vagabondent et mendient, et nous ne pouvons nous y opposer parce qu'il n'y a pas d'école et que nous ne pouvons suffire à tous leurs besoins. Enfin, nous ne pouvons, tant la misère est grande, espérer de les remettre à flot, ce serait donc de véritables pensionnaires de la conférence, absorbant nos ressources et nous privant de remplir le but moral de notre œuvre. On vient de décider que toute admission serait ajournée en attendant le conseil que vous croirez devoir nous donner en cette circonstance.

Vos confrères indignes mais dévoués,

signé : Lataste.
Président.

Copie faite d'après une autre copie.[†] L'original se trouve aux Archives de la Société de Saint Vincent de Paul à Paris.
† authentiquée par l'Archevêché de Paris

